

«Acte de sabotage» sur une voie SNCF : une enquête et des points d'ombres

Par Nicolas Farmine

Publié il y a 48 minutes,

Mis à jour il y a 2 minutes



Deux coffrets contenant plusieurs centaines de câbles électriques ont été ouverts. *HANDOUT / AFP*

Plus de 600 câbles électriques ont été endommagés par un incendie ayant affecté un poste d'aiguillage situé en Seine-et-Marne, paralysant la gare de l'Est à Paris ce mardi. Une enquête pour «dégradation volontaire» est en cours.

Un «*acte de sabotage*», selon la SNCF. Mardi 24 janvier, une enquête a été ouverte et confiée aux services de police judiciaire de Meaux (Seine-et-Marne) par le parquet de la ville pour «*dégradation volontaire par incendie et mise en danger d'autrui*». Deux coffrets contenant des câbles électriques liés au réseau ferroviaire de la SNCF ont été ravagés par le feu au niveau d'un poste d'aiguillage situé à Vaires-sur-Marne, paralysant la gare de l'Est plusieurs heures durant.

Toujours selon la SNCF, le feu a brûlé «*48 artères de câbles*», détruisant un total de 600 câbles électriques. D'après les premiers éléments recueillis, l'incident s'est déclaré mardi aux alentours de 1h10 du matin au niveau du poste d'aiguillage situé à une trentaine de kilomètres à l'est de la capitale.

À VOIR AUSSI - Trafic interrompu à la gare de l'Est: les voyageurs s'organisent

Trappes de câbles ouvertes et posées à même le sol

Sur place, plusieurs faits ont interpellé les policiers du commissariat de Noisiel appelés en premier à intervenir aux alentours de 4h30. Les trappes permettant d'accéder aux câbles électriques avaient été délestées des panneaux en béton condamnant leur accès dans le cas du premier coffret, ou retirées et posées à même le sol dans le cas du second. Enfin, les policiers ont constaté qu'un portillon d'accès aux voies de la SNCF était «*ouvert sans aucune trace d'effraction*», selon le parquet de Meaux.

Une des trappes contenant des câbles électrique endommagée par l'incendie de mardi. *HANDOUT / AFP*

Ces faits laissent à penser que le ou les «*saboteur(s)*» en question connaissait vraisemblablement les lieux, agissant en toute discrétion et n'ayant pas été repéré au moment de passer à l'action. Une hypothèse appuyée par la caractéristique du lieu où se situe le poste d'aiguillage : isolé et dépourvu de caméra de surveillance.

Plus de 24 heures après l'incident, aucun message de revendication n'a été relevé par les autorités. L'identité du ou des suspects concernés est pour l'heure inconnue. Contacté ce mercredi par *Le Figaro*, le parquet de Meaux a indiqué n'avoir pas d'éléments supplémentaires à communiquer à ce stade de l'enquête.